



PETITION POUR LE MAINTIEN DE NOS ACQUIS COLLECTIFS

Il est inacceptable que les salariés soient les grands perdants dans le projet SMITH. Les salariés demandent le maintien de l'intégralité de leurs acquis ! Ils ne doivent pas être les victimes d'un projet qu'ils subissent !

Complément familial :

Ce complément serait versé mensuellement par une prime brute figée sur vos montants actuellement perçus jusqu'au 25^{ème} anniversaire de l'enfant uniquement

- ⇒ **Non à la Perte de la progressivité de la prime en fonction de l'âge de l'enfant,**
- ⇒ **Non à la Perte du complément pour les enfants à naître après le 31 mars 2019 pour l'ensemble des salariés (anciens comme nouveaux embauchés).**

Allocation frais de garde

Maintien en l'état du dispositif actuel pour ceux qui en bénéficient au 31/03/2019 jusqu'aux 6 ans de l'enfant

- ⇒ **Non à la perte des allocations frais de garde pour les enfants à naître après le transfert pour l'ensemble des salariés (anciens comme nouveaux embauchés).**

Chèques vacances

Versement d'une prime pérenne brute à hauteur du montant perçu sur l'année 2018 majorée de 20% pour compenser les charges sociales

- ⇒ **Non à la perte des chèques vacances, la proposition est inacceptable, en termes d'impact des cotisations sociales, de fiscalité et d'évolution de la composition familiale.**

Aucune prime ne sera donc versée pour les futurs embauchés. Détournement total du dispositif chèques vacances.

Plan épargne entreprise (PEE)

Maintien des conditions d'abondement de 2 500€ sur le PEE pour un versement annuel de 834€

Maintien du niveau d'abondement comme chez NATIXIS et c'est possible !

Intéressement/participation

Versement d'une prime pour compenser le différentiel négatif entre Natixis SA et BPCE SA jusqu'à la signature d'un prochain accord chez BPCE SA

- ⇒ **Non à la perte de la participation, la mesure proposée est indigne en termes d'impact de cotisations sociales et de fiscalité !**

Tolérance

Suppression du dispositif des heures de tolérance

- ⇒ **Non à la perte de la possibilité de se rendre à un RDV (Administration, santé, formalités de déménagement, ...) sur les plages fixes sans poser des congés.**

La direction refuse les propositions des organisations syndicales et la demande d'harmonisation par le haut du statut de BPCE SA à l'instar de celui de Natixis SA.

Beaucoup d'autres sujets restent encore à négocier

Comment seront donc abordés les prochains sujets tels que la Mutuelle, le restaurant d'entreprise, les différences de cotisations sociales, le PERCO, l'accord Handicap, les indemnités de fin de carrières, les médailles du travail, les activités sociales et culturelles (locations, colonies de vacances, voyages, remboursement de centre aéré, etc...)

C'est tous ensemble que nous gagnerons le maintien de nos acquis collectifs !

Signez cette pétition, et apportez là lors de l'assemblée générale mardi 15 janvier 2019 pour affirmer votre volonté de ne perdre aucun de vos acquis collectifs.

Nom	Prénom	Signature	Direction/Service